

3^e ANNÉE.

N^o 2. — JUIN 1909.

BULLETIN



DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

M. MATOT (U), Fils et Successeur

RUE SAINT-PIERRE, 6

1909

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société: Extrait du Procès-Verbal de la Séance du 21 Mars 1909 — Liste des Membres. — Visite archéologique à Soissons.

Notes préhistoriques, suite et fin (E. Logeart).

Le pays rémois aux époques préhistoriques (Bosteaux-Paris).

Découverte d'un aqueduc près de la Porte-Mars à Reims (H. Demittra).

Découvertes archéologiques régionales: Cimetière gaulois à Villemomange (Louis Pistat) — A Château-Portien (A. Larmigny) — A Juniville (Fourcart) — Trouvailles de monnaies romaines à Sacy (Lucien Guillemart) — Trouvaille de monnaies anciennes à Berriex (G. Chance).

Petites Nouvelles.

Bibliographie régionale.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-verbal

de la Séance du 21 Mars 1909

Le 21 mars 1909, la S. A. C. s'est réunie à 2 heures et demie, en Assemblée trimestrielle, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-huit membres étaient présents, six s'étaient fait excuser.

M. BOSTEAUX donne connaissance du rapport qu'il envoie au Congrès du Caire, sur l'origine et l'emploi du verre dans notre région. Discutant cette communication, M. SCHMIT observe justement que nous ne pouvons que poser des jalons, laissant à d'autres mieux placés, établir des comparaisons, le soin de conclure.

M. BOURIN fait part de certaines singularités qu'il a observées dans les cimetières gaulois de Witry-les-Reims.

M. PISTAT donne communication de la découverte fortuite d'une tombe hallstatiennne à Villedommange et M. GUILLEMART présente des fragments de poterie provenant de cette sépulture. Il montre en outre un morceau de fer garnissant l'extrémité d'une bêche en bois et continue par l'exposé de la découverte de monnaies romaines à Sacy (Marne).

M. DEMITRA a recueilli une fusaïole gauloise.

M. FOURCART fait l'exposé du résultat de ses fouilles au lieu dit le Mont de Croupsault, territoire de Juniville (Ardennes). M. SCHMIT demande si dans la fosse à char en question il y avait deux corps. M. FOURCART n'a trouvé qu'un squelette et n'a pas non plus découvert de fossé ayant dû servir à placer le timon.

M. LAIR montre le dessin d'une meule gallo-romaine, trouvée à Belval-sous-Châtillon (Marne), à deux mètres de profondeur.

M. SAVY a recueilli, rue Chevigné, à Reims, à la profondeur de 3 mètres 25, sur une couche de braise, un anneau de suspension en bronze, une hippasondale, une hachemarteau, une amulette et un fragment de verre, d'origine gallo-romaine. Il a aussi récolté dans d'autres travaux de terrassement deux objets antérieurs au XVI^e siècle : un couperon à queue, et un ornement en bronze à fleurs de lys.

M. LARMIGNY, toujours favorisé, nous apporte des vases, des fibules, des monnaies, des forces, des instruments en pierre, le tout provenant de Château-Porcien (Ardennes).

M. FLEURY s'est procuré un joli fer de lance, de la Renaissance, trouvé à Gueux (Marne).

M. CHANCE présente une certaine quantité de monnaies de bronze, argent et or, trouvées à Berrieux (Aisne), datant des XVI^e et XVII^e siècles et dont il s'est rendu acquéreur.

M. SCHMIT fait une communication relative à son ouvrage actuellement en publication. Il a tenu compte des observations qui lui ont été présentées et il espère que son travail donnera toute satisfaction aux souscripteurs.

La prochaine excursion de la S. A. C. est fixée au lundi 12 avril et aura pour objet la visite du Musée de Soissons et du camp de Pommiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Liste des Membres

Par suite d'une erreur involontaire, les noms de deux de nos sociétaires ont été oubliés sur la liste publiée dans le premier numéro du bulletin de cette année. Nous nous empressons de réparer cette omission.

Ce sont :

MM. BELLEVOYE, bijoutier, rue de Talleyrand, à Reims.
LARMIGNY, briquetier, à Château-Porcien (Ardennes).

A ces noms nous devons ajouter ceux de nos nouveaux adhérents :

AVEROS, Marchand de vins en gros, au Petit-Betheny.
FAUPIN (Etienne), 57, rue Libergier, Reims.
LAURENT (Gustave), greffier au Tribunal Civil.
SARRASIN, débitant, à Carignan (Ardennes).

Visite Archéologique à Soissons

Le lundi de Pâques, sous la direction de leur président, M. Bosteaux, les membres de la Société Archéologique Champenoise, accompagnés de M. Jadart, conservateur du musée de Reims, sont allés à Soissons, et ont visité les grévières fouillées en carrière par M. Lengelé au lieu dit les « Longues-Raies ». Dans cette vaste nécropole gallo-romaine, trois fouilles ont été faites, dont une par M. Bosteaux lui-même, et trois sépultures ont été mises à jour, mais elles ne renfermaient rien d'intéressant, si ce n'est une amphore brisée ne mesurant pas moins de un mètre cinquante de circonférence.

Les membres de la Société Archéologique s'étaient rendus d'abord chez M. Lengelé, pour visiter sa collection de poteries et verreries, qu'ils ont trouvée magnifique, et pour laquelle ils lui ont adressé leurs plus chaleureuses félicitations.

Un déjeuner, servi à l'hôtel du Lion-Rouge réunissait à une heure, les archéologues et leurs invités. A l'issue du repas, les convives se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où M. Blanchard, conservateur, leur a fait les honneurs du musée, dans lequel ils ont remarqué des pièces très rares, entre autres un plat d'argent ciselé, le plus beau joyau du musée, et deux louis monétaires de la même époque, découverts ensemble par M. Lengelé en 1897. Ces deux louis donnent une image qui était complètement inconnue avant leur découverte, et ils semblent prouver qu'un atelier monétaire existait à Soissons, sous les premiers empereurs romains.

Avant de quitter cette ville, les membres de la Société

Archéologique ont visité l'Arquebuse, la Cathédrale, et l'Abbaye célèbre de Saint-Jean-des-Vignes.

Ils se sont déclarés enchantés de leur trop court séjour à Soissons.

NOTES PRÉHISTORIQUES

(Suite et Fin)

Epoque néolithique. — Entre l'époque quaternaire et les temps actuels dont il est difficile de préciser la date, il existe des différences considérables. Il est impossible actuellement de déterminer les caractères de transition entre les deux pé-



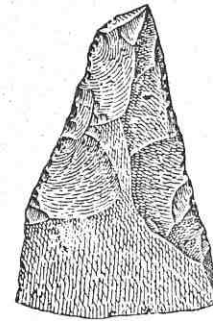
PETITS SILEX A CONTOURS GÉOMÉTRIQUES — TARDENOISIEN

riodes; cette lacune dans les données de la science s'appelle l'*iatu*s entre le quaternaire et l'actuel. C'est vraisemblablement à cette période de transition qu'appartient une curieuse industrie rencontrée notamment dans le Tardenois, (département de l'Aisne) et consistant en très petits instruments de silex, dont les contours ont des formes géométriques : triangles, trapèzes, segments de cercles, etc.

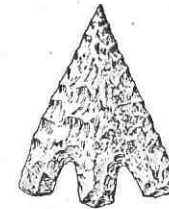
Au néolithique, une véritable révolution s'est opérée. Le climat s'est modifié; de sec et froid, avec des températures extrêmes, il est devenu tempéré, plus uniforme, un certain nombre d'animaux ont disparu, d'autres ont changé d'habitat, plusieurs ont été domestiqués; le type humain qui était uniforme a fortement varié; l'agriculture s'est développée, la poterie a fait son apparition; c'est l'époque de l'érection des monuments mégalithiques, des instruments en pierre polie. Les morts laissés autrefois sans sépulture ont été soigneusement ensevelis, conséquences d'une religiosité développée; le sentiment artistique a disparu. Il est incontestable que l'on

se trouve en présence d'une invasion qui a modifié complètement le type de la race, les mœurs, l'outillage, etc.

Période robenhausienne. — L'exploitation de la tourbe fit découvrir dans un marais, entre le hameau de Robenhausen (Suisse) et le petit lac de Pfaffikon, une riche station de la pierre polie. C'est de là que vient le nom de Robenhausienne donné à cette époque. On y a recueilli de nombreux instru-



TRANCHET
ROBENHAUSIEN



FLÈCHE A PÉDONCULE
ET A BARBELURES
ROBENHAUSIEN



ÉBAUCHE DE HACHE
EN SILEX
ROBENHAUSIEN

ments en pierre, en os, des débris de poterie, des vases entiers, des amas d'ossements faisant connaître la faune sauvage et domestique d'alors, des fruits, des étoffes, des filets carbonisés.

En 1853-54, l'hiver fut exceptionnellement froid et sec, et fit baisser plus que de coutume les eaux des lacs de la Suisse. On en profita pour exécuter des travaux dans le lac de Zurich. On découvrit, à peu de distance de la rive, dans une vase noire, formant une sorte de tertre, des débris de charbon, de poterie, des instruments en pierre et en os. On était en présence des restes d'habitations remontant à l'époque de la pierre polie. L'étude attentive des lacs de la Suisse fit constater qu'ils contenaient presque tous des traces de ces habi-

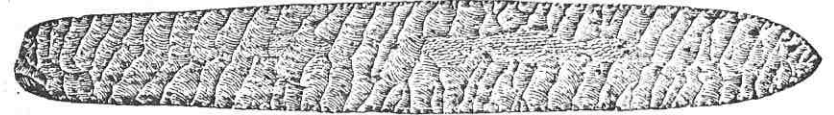
tations sur pilotis, qu'on a appelées habitations lacustres ou mieux palafittes, du mot italien palafitti, (pilotis). Toutes les habitations robenhausiennes n'étaient pas sur pilotis; au contraire, il y en avait plus sur la terre sèche que sur l'eau, mais leurs traces ont été détruites par la culture et les objets y sont moins bien conservés. Parmi les plus belles stations sur la terre ferme, on peut citer : Campigny (Seine-Inférieure) et le camp de Chassey (Saône-et-Loire).

Les grottes et abris ont continué à être utilisés pendant l'époque robenhausienne. Les uns ont servi de refuges ou d'habitations, d'autres ont été transformés en salles funéraires. A ce moment a commencé l'habitude d'enterrer les morts et d'accompagner le corps d'objets ayant appartenu à l'individu inhumé. Grâce à cette circonstance, on a pu recueillir de nombreuses pièces intactes, particulièrement des poteries entières. Les principaux objets découverts sont des lames et couteaux, surtout en silex; des nucléus, noyaux dont on détachait des lames à l'aide de percuteurs ou marteaux, portant les traces de l'usage qui en a été fait; des scies habilement emmanchées; des grattoirs; des perçoirs; des pics et retouchoirs; des tranchets, les uns gros, d'autres plus petits, appelés aussi flèches à tranchant transversal; des pointes de javelot; des pointes de lance; des poignards. Le polissage des pièces n'est le plus souvent que l'exception; il était précédé de l'ébauchage. Il s'effectuait parfois avec des polissoirs mobiles, mais le plus souvent avec des polissoirs fixes de grandes dimensions. Pour le pratiquer, on interposait du sable mouillé entre l'objet à travailler et le polissoir; c'est ce qui explique pourquoi les ateliers de cette époque sont toujours situés à proximité d'un cours d'eau, d'une source, (exemple, l'atelier du Sierdon, au mont de Berru, près Reims Marne).

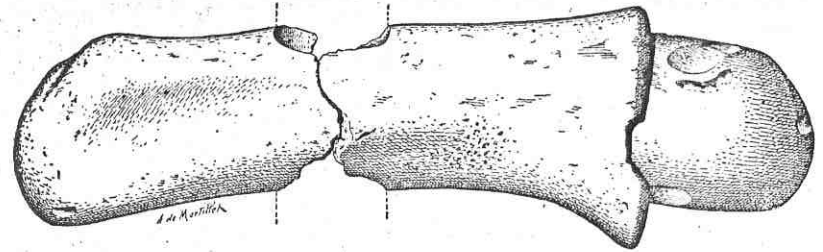
La matière employée était surtout le silex, mais en somme on utilisait partout la pierre locale. Les haches varient beaucoup de formes et de dimensions. Les plus grandes ne devaient pas toujours être emmanchées; les autres étaient généralement fixées dans des gaines en bois de cerf, de deux types différents : à talon ou à trou. On a également recueilli des herminettes que l'on a souvent confondues avec les haches, dont cependant elles se distinguent en ce que l'une des faces étant plus ou moins bombée, l'autre reste plate. On a aussi trouvé des gouges, des ciseaux en pierre et enfin des casse-têtes affectant les formes les plus diverses, mais ayant pour caractère commun d'être percés d'un trou au milieu.

(Voir la communication de M. Bosteaux : Du percement des roches dures à l'époque néolithique.)

L'emploi des instruments en os et en bois, déjà en usage, a continué à s'étendre avec le Robenhausien. Les dents ont aussi été employées. La poterie, inconnue avant cette époque, paraît être une importation. Elle est en pâte grossière. Les vases sont façonnés à la main, cuits à l'air libre et partant, mal cuits; beaucoup n'ont pas de base et semblent être des imitations de l'œuf.



POIGNARD EN SILEX — ROBENHAUSIEN



HACHE POLIE DANS SA GAINE EN CORNE DE CERF — ROBENHAUSIEN

Les dessins sont rares, faits ordinairement à l'ongle ou consistent en impressions obtenues le plus souvent avec le doigt. Les véritables anses sont rares, elles consistent plutôt en de simples mamelons percés d'un trou horizontal ou vertical.

On trouve des poteries ayant la forme d'une cuiller et pouvant même atteindre la dimension d'une poche. On a découvert des lampes, des poids pour tendre les filets ou la chaîne des étoffes, des espèces de boutons (ou fusaiïoles) percés d'un trou au milieu. Les coquilles étaient recherchées pour la parure. (Sépultures du Cro-Magnon, de Dijon.) Les dents, les canines, étaient également en usage, de même que les anneaux en pierre qui servaient de bracelets ou de pendoques. On utilisait comme amulettes, de petites haches, ordinairement en pierre brillante mais tendre. La plus ré-

pandue des parures était le collier constitué par des coquillages, des perles de différentes formes et auquel on pouvait suspendre toutes sortes de pendeloques.

Nombre d'animaux étaient domestiqués : chien, cheval, bœuf, chèvre, mouton, porc. L'homme de cette époque utilisait tous les fruits sauvages qui peuvent se manger : noisette, prunelle, prune sauvage, merise, baie de Sainte-Lucie, cornouille, fraise, faîne, gland, graine de pin, poire, pomme; il faisait une boisson fermentée avec la mûre, la cornouille; il connaissait le blé, le seigle, l'orge, écrasait le grain entre deux pierres plates, fabriquait des étoffes avec la seconde écorce du tilleul, les fibres du lin à feuilles étroites.

Les monuments mégalithiques, improprement appelés celtiques, datent de cette époque. Ce sont les menhirs, simples pierres dressées; les alignements et les cromlechs, les dolmens. Ces derniers monuments sont des tombeaux, mais ce ne sont pas les seules sépultures robenhausiennes. On a un assez grand nombre de grottes sépulcrales naturelles et plus encore d'artificielles. (Dans le département de la Marne, les grottes de la vallée du Petit-Morin, explorées par le baron de Baye.)

L'époque robenhausienne caractérisée par la disparition de l'art magdalénien, a vu naître l'idée religieuse portant l'homme à honorer les morts, à faire usage des amulettes. Pendant cette période, où la fréquence des blessures en tous genres et surtout à la tête, indique des hommes batailleurs, la trépanation était fréquente; elle se pratiquait sur les vivants aussi bien que sur les morts. A côté du type autochtone modifié par le temps, il existe une autre race, race envahissante et provenant très probablement de l'Orient, ainsi que l'indiquent l'introduction de la religiosité, la disparition de l'art, l'usage de l'agriculture, la domestication d'animaux originaires de la région qui constitue l'Asie-Mineure, l'Arménie et le Caucase.

G. LOGEART.

Le Pays Rémois aux Époques Préhistoriques

Extrait d'une communication faite par M. Bosteaux-Paris, le 1^{er} Août 1907, au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences à Reims.

(SUITE ET FIN)

LES PIERRES-POUILLEUSES D'ÉCUEIL

Les Pierres-Pouilleuses d'Ecueil, canton de Ville-en-Tardenois (Marne) qui viennent d'être le sujet d'une chronique humoristique par M. Guillemot, de Châlons-sur-Marne, me rappellent une excursion que je fis autour de ces pierres, il y a une douzaine d'années : ce sont des grès bâtards, perdus à flanc de coteau et reposant directement sur la craie. Vou-lant en déterminer l'origine, je fis des fouilles à leur base et j'ai relevé, autour de quelques-unes, des traces de cendres, des tessons de poterie, et quelques silex. J'en ai ensuite levé le plan et repéré les distances qui les séparent, pour en con-server le souvenir.

A cette époque, elles étaient au nombre de cinq, dont la disposition n'offre nullement l'apparence d'un cromlech.

Il y aurait tout lieu de croire que ces grès sont restés en place à la disparition des sables tertiaires, qui recouvraient le crétacé, avant les dénudations quaternaires. Au reste, la couche tertiaire de sable existe encore à environ 100 mètres de ces pierres dans la garenne d'Ecueil.

Ces pierres avaient leurs légendes, attribuées à Saint-Lié, patron de Villedommange.

DOLMENS ET MENHIRS CONNUS DANS LA MARNE

Dolmen. — La commune de Congy en possède un, lequel se trouve au milieu du parc du château, propriété de M. le baron Chaubry de Troncenord. La table a environ 2 mètres de longueur, 1 m. 30 de largeur, 32 centimètres d'épaisseur, 7 m. 80 de pourtour et présente, vers l'une de ses extrémités, un trou circulaire de 50 centimètres, qui la traverse de part en part.

Il existait, sur le territoire de Potangis, un autre dolmen,

appelé dans le pays « la Pierre-au-Diable », qui a été détruit par le propriétaire du champ.

On en voyait également un à Charmont, il y a près de soixante-dix ans.

Il en a été découvert deux à Voipreux en 1868, dont le caractère a été parfaitement reconnu par M. du Cleusiu : l'un désigné de temps immémorial sous le nom de « Pierre-de-la-Justice », est une pierre brute, calcaire, dont les deux grandes faces sont des hexagones irréguliers; l'autre, une pierre brute siliceuse, en partie enterrée. Tous deux ont, en moyenne, 2 m. 42 de hauteur, 1 m. 35 de largeur et 42 centimètres d'épaisseur.

Dans la plaine d'Avize, au sud-est de Saran, il en est un en grès blanc, dit la Haute-Borne, qui sert aujourd'hui de limite territoriale. Le territoire de Nuisy à Fontaine-Denis en possède un, connu sous le nom de « la Pierre-Sainte-Genève », le temps en a incliné les deux supports, la pierre de dessus a 5 mètres de longueur, sur 4 mètres de largeur.

La commune de Congy avait un cromlech, dans la contrée appelée Durpenne, sur le chemin de Courgeonnet. La table, qui en occupait le centre, gît à droite du chemin, brisée en deux endroits; elle a 9 mètres de circonférence, 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur; elle est connue sous le nom de « Pierre-du-Pouvoir ».

Il est, généralement, reconnu que l'archéologie, unie à la topographie, peut fournir des indications précieuses sur l'existence des anciens monuments mégalithiques, disparus, ainsi que des légendes surnaturelles conservées par la tradition dans certaines contrées du territoire.

L'étude des lieuxdits, inscrits aux cadastres, ou sur les cartes d'un territoire, offre souvent une base sûre pour étudier le terrain et conduire à des découvertes, entrevues seulement de prime abord.

D'après les relevés que j'ai faits dans les différentes communes des cantons ci-dessus, j'ai pu, après vérification de ces lieuxdits, leur donner la classification suivante :

Lieux dits rappelant l'existence :

- 1° Des monuments mégalithiques;
- 2° Des endroits auxquels étaient attachées de croyances surnaturelles;
- 3° Des lieux de sépulture;
- 4° Des points fortifiables, avec des retranchements pour la garde ou la surveillance du territoire.

Malgré les évolutions successives survenues dans les mœurs, à la suite des différentes invasions, ce respect tra-

ditionnel pour certains endroits privilégiés s'était perpétué longtemps encore après l'ère chrétienne

Charlemagne, en deux endroits de ses Capitulaires, dut interdire le fétichisme des eaux, pierres et forêts.

Il est donc probable qu'à cette époque aura commencé la disparition des monuments mégalithiques, debout dans notre contrée, où l'on ne pouvait se soustraire facilement à l'exécution de ces édits.

NOMS DES LIEUXDITS SIGNIFICATIFS OU SE TROUVAIENT
PROBABLEMENT DES MÉGALITHES, A L'EST
DE L'ARRONDISSEMENT DE REIMS

CANTON DE REIMS

Reims, le Champ-Dolent, Les
Grosses-Bornes, Bétheny . . . S. B. La Pierre-Madame.
S. A. La Borne-à-Mouzon.

CANTON DE BEINE

Berru S. D. La Grosse-Borne.
S. E. Les Chaillaux.
Beine S. A. La Grosse-Pierre.
S. D. La Grosse-Borne.
Bétheniville. S. C. Le Caillou.
Auberive Pierre-Potet.
Cernay-les-Reims S. F. Le Quartier-de-Meule.
S. D. Le Rude-Chaillau.
Epye Pierre-la-Fée
Moronvilliers S. A. Les Bornes.
S. B. La Pierre-aux-Fourches.
Nauroy. S. A. La Pierre-la-Fée.
Les Gargasses.
Pontfaverger. S. B. Le Gros-Caillou.
S. C. La Grosse-Borne.
S. E. Le Gros-Caillou.
Saint-Hilaire-le-Petit. S. E. La Pierre-Poiret.
S. B. La Grosse-Borne.
S. D. La Pierre.
Saint-Martin-l'Heureux S. A. Les Pierres.
Saint-Masmes Le Huriau-des-Fourches.
Prunay S. B. La Borne-Blanche.
S. D. Le Bois-du-Grès.
Prosnes S. D. La Grosse-Borne.
Le Mont-de-la-Pierre.
Selles S. C. Le Champ-la-Pierre.

CANTON DE BOURGOGNE

Noms des lieuxdits, se rapportant à des indices de monuments mégalithiques.

Aménancourt-le-Grand S. A. La Grosse-Borne.
Aménancourt-le-Petit S. A. La Pierre-à-Lambert.
S.-C. La Pierre-Longue.

Bazancourt	S. A.	Les Quatre-Bornes.
Brimont	S. B.	La Pierre-Guilleresse.
Bourgogne	S. B.	La Pierre-Longe.
Boult-sur-Suippes	S. E.	La Grosse-Borne.
Hermonville	S. C.	La Grosse-Borne.
Courcy	S. C.	Les Blocs-Chantaines.
Cormicy	S. B.	Le Gros-Grès.
	S. H.	La Bonde-à-l'Anneau.
Fresnes	S. D.	Les Champs-Pierres.
Heutréguville	S. B.	Le Fond-des-Pierres.
	S. B.	En-descendant-aux-Pierres.
Lavannes	S. B.	La Grosse-Borne.
Witry-les-Reims	S. B.	La Grosse-Borne.

CANTON DE BEINE

Noms des lieuxdits, se rapportant à des légendes ou croyances sur-naturelles.

Beine	S.	La Bergère, les Benisses et le Han.
Bétheniville	S. D.	Le Tracas et le Mont-de-Vauron
Cernay-les-Reims	S. B.	La Folie, les Charmes.
	S. A.	La Pelle-à-Four, la Pelle-à-Fée.
Epye	S.	Pierre-la-Fée.
Moronvillers	S. B.	La Femme, la Côte-de-la-Femme.
Nauroy	S. A.	Le Champ-la-Demoiselle, les Gargasses.
Pontfaverger	S. F.	La Noue-des-Bergères.
Saint-Hilaire-le-Petit	S. B.	La Vingeonnette.
	S. D.	La Haie-des-Miroirs, le Mont-Huron, le Mont-Suzon.
Selles	S. C.	Le Dolent.
Prosnes	S. A.	La Bonne-Femme.
Vaudesincourt	S. B.	Le Terme-la-Dame.
Prunay	S. D.	Le Han, le Marais-du-Han, le Bois-du-Grès.

Les noms de Bois-du-Grès et du Han rappellent l'époque néolithique, le premier de ces deux noms provient de ce qu'il y avait, en cet endroit, des grès énormes sur les bords de la Vesle. La légende s'est trouvée perdue avec le temps seulement; ce que j'ai pu savoir, c'est que lorsqu'on posait sa tête sur ces grès l'on entendait sonner les cloches des environs.

Ces grès ont été détruits par M. Maireau, il y a quelques années.

Berru	S. H.	Le Nou-du-Roi et le Pré-de-la-Demoiselle.
-----------------	-------	---

CANTON DE BOURGOGNE

Bazancourt	S. C.	Le Montant-de-la-Sorcière.
	S. E.	La Femme-Morte.
Berméricourt	S. C.	La Morte-Femme.
Brimont	S. A.	La Brandole.
	S. D.	La Croix-Dansière, la Pigèle.
Hermonville	S. F.	La Folie.
Cormicy	S. B.	Les Grelus.
		La Pelle-à-Four.
Fresnes	S. D.	L'Homme-Mort.
Isles-sur-Suippes.	S. B.	Le Mont-Frulus.
	S. D.	Le Haut-du-Mont-de-la-Sorcière
	S. E.	La Bête-Morte.
Lavannes.	S. A.	Le Mont-Fruleux.
Warmérville	S. A.	La Braille.
	S. H.	Le Bois-de-la-Demoiselle.

CONCLUSION.

Nous nous contenterons de terminer par ce résumé cette partie préhistorique des peuplades qui ont laissé des vestiges de leurs industries dans la région rémoise, d'autant plus intéressante qu'elle a toujours été région frontière assujettie incessamment à recevoir les afflux turbulents des populations venant du nord-est, qui repoussaient toujours devant eux les races autochtones, comme si c'était une loi imposée par la nature.

J'ai dit plus haut que nos races néolithiques avaient été refoulées des grandes plaines champenoises, aux contrées boisées de la vallée de l'Ardre, qui était comme une petite Ardenne, au début de l'époque gauloise; la confirmation en est faite par César dans ses *Commentaires*, lorsqu'il parle de Reims.

Nous allons continuer ces études, en produisant les preuves que nous avons pu recueillir, au cours de nos recherches sur l'invasion de la race gauloise, dans nos plaines champenoises.

DÉCOUVERTE D'UN AQUEDUC

PRÈS DE LA PORTE MARS, A REIMS

Au mois de septembre de l'année dernière, boulevard de la République, dans la partie comprise entre les rues Henri IV et des Consuls, à l'emplacement de l'ancien Château des Archevêques, des ouvriers terrassiers occupés à creuser une tranchée

pour la construction d'un branchement d'égout, ont découvert une partie intacte d'un aqueduc que nous supposons romain, probablement celui qui amenait les eaux de la Suippe à Reims.

Cet aqueduc, de grandes dimensions se trouve placé parallèlement à la Porte-Mars, à une distance de 25 mètres de la face sud. Il se compose d'une partie droite d'une dizaine de mètres de longueur et d'un faible retour vers la rue Henri IV. L'ensemble de ce travail correspond à la partie centrale de la Porte romaine.

Sur une longueur de neuf mètres, la section intérieure comprise d'un parement à l'autre est de 2 m. 40 de large. Les pieds droits, construits en moellons taillés d'une largeur de 0 m. 15, offrent une belle et solide maçonnerie. Ces moellons sont appareillés et posés à joints coupés sur mortier de ciment rouge.

Dans cette partie, ces pieds droits sont arrêtés par deux bandeaux de pierre dure ayant 0 m. 10 de saillie et 0 m. 15 d'épaisseur; lesquels reçoivent une voûte en moellons de craie également appareillés et taillés en claveaux. Ces moellons sont posés à bain de mortier de terre et par assises accouplées de 0^m15 et 0 m. 10 de largeur. Cette voûte, légèrement ogivale, accuse d'épaisseur et une chemise en terre de même épaisseur supporte une flèche de 0 m. 54 au-dessus des bandeaux; elle a 0 m. 40 une seconde voûte en maçonnerie de pierres meulières posées à base de mortier de ciment rouge, ayant cette fois, 0 m. 50 d'épaisseur. Cette dernière, devait servir à protéger la voûte de craie, car à sa partie supérieure, l'on remarque une faible couche de macadam qui laisse supposer le passage de la voie correspondant à l'arc central de la Porte-Mars.

Dans la partie en retour sur la rue Henri IV, la section intérieure n'a plus que 2 m. 20 de largeur et la voûte repose immédiatement sur les pieds droits; elle se compose, comme la première d'une épaisseur de craie et d'une autre de pierre d'Hermonville appelée cliquant, mais cette fois cette dernière adhère à celle de craie et d'une même épaisseur, donnant ainsi une seule voûte de 0 m. 80.

Sur le fond de cet aqueduc se trouve un limon de terre grise très foncée, déposé par de l'eau de rivière; il est d'une forte épaisseur, environ 0 m. 60.

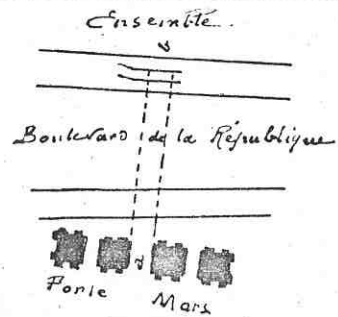
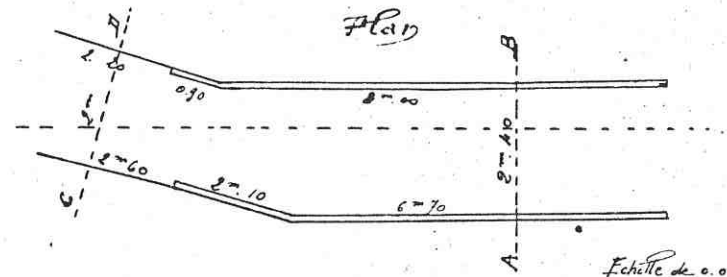
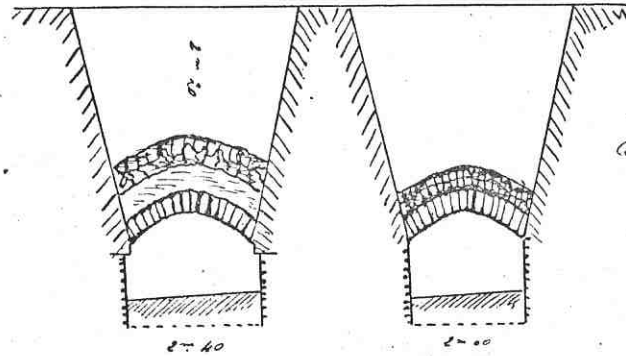
Nous regrettons de ne pas avoir vu le fond de ce conduit, dont un sondage accuse 2 m. 25 en contre-bas de la naissance des bandeaux soutenant la voûte. La pente en long de ce conduit, prise sur les bandeaux serait de 0.003 par mètre.

Au sujet d'un aqueduc semblable, dans un ouvrage intitulé « Notice sur les Antiquités de Reims », M. Brunette dit ceci : Comme tous les monuments dont les Romains avaient couvert la France, cet aqueduc a des formes régulières et bien proportionnées, et est construit avec la plus grande solidité. Il a 1 m. 40 de hauteur sous clefs sur 0 m. 65 de largeur, les pieds droits sur une partie de son développement, sont construits en grandes briques de 0 m. 05 d'épaisseur sur 0 m. 30 de largeur

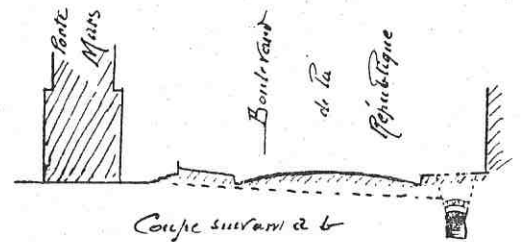
Ancien Aqueduc de la Porte Mars

Coupe A.B

Coupe C.D



Echelle de 0.001 mètre



Echelle de 0.001 mètre

A. Remita

et 0 m. 45 de longueur. La voûte est en meulière siliceuse, le radier en pierre de savonnière de 0 m. 15 à 0 m. 17 d'épaisseur; et le revêtement des pieds droits en mortier de gros ciment de tuiles et de chaux de 0 m. 054 mil. d'épaisseur.

En visitant ce beau travail, qui devait procurer un volume d'eau considérable à la ville, nous avons reconnu, par les traces de sédiment fixées sur les parois des pieds droits, que l'eau devait monter dans son intérieur à 0 m. 60 au-dessus du radier.

Lorsqu'on exécute des travaux de terrassements dans l'intérieur de la Ville, on rencontre des fragments de l'aqueduc romain; mais comme ils se trouvent à une assez grande profondeur, ils sont souvent pris pour des tronçons d'égoûts, car on ne se rappelle pas que sur certains points de la cité, une différence de plus de deux et trois mètres se faisait remarquer entre le sol antique et le sol moderne. Si depuis longtemps on avait eu soin de noter les points où l'aqueduc antique a été découvert, on aurait vraisemblablement aujourd'hui des données certaines sur son tracé et sur l'emplacement de ses réservoirs, qui sont souvent eux-mêmes pris pour des caveaux de sépultures ou des oubliettes de prisons, tandis que le soin apporté dans la construction de la maçonnerie et l'emploi d'un ciment rouge appliqué aux revêtements devraient les faire reconnaître à première vue.

D'autre part dans la *Chronique de Champagne* Tome II, on donne la description très détaillée de cet aqueduc qui fut découvert en 1831.

Notre aqueduc, de plus grandes dimensions et de construction différente, par un seul point se rapporte aux observations de M. Brunette, la hauteur du limon étant la même que les traces de sédiment fixées sur les parois des pieds droits. (Voir croquis.)

=====
H. DEMITRA.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Cimetière Gaulois à Villedommange (Marne)

Les abords de la montagne de Reims et la région montagneuse de l'Ardres, loin d'avoir été délaissés par les Gaulois comme nous l'avions supposé jusqu'ici, nous livrent de jour en jour les épaves, ou plutôt le mobilier des peuplades qui ont parcouru cette contrée et y ont stationné.

Le peu de découvertes des époques gauloises dans la région comprise entre la Vesle et la Montagne de Reims vient d'abord de la nature du sol, de la difficulté de sonder dans les terrains tertiaires bordant la montagne et aussi de l'absence de chercheurs, très peu nombreux dans la contrée. Les quelques trou-

vailles faites jusqu'ici, l'ont été à l'improviste soit en extrayant du sable, ou dans des terrassements pour constructions. C'est ainsi que furent découvertes quelques sépultures gauloises du Halstatt lors de la construction du Château de Gueux. Nous devons à M. l'abbé Chevallier les dessins de torques, bracelets, etc., de cet endroit.

Le cimetière de Sacy dans une sablière a livré quelques vases qui semblent être de l'époque marnienne.

La dernière découverte de cet hiver à Villedommange est de l'époque du Halstatt : elle se compose de deux vases non brisés, de quelques débris d'autres vases, d'un torque en torsade avec pointillé sur le dos de deux bracelets dont un avec chevrons faits au burin. Il y a une quinzaine d'années au même endroit un propriétaire avait trouvé en extrayant du sable des ossements avec un poignard en fer. Des fouilles pratiquées à cet endroit pourraient compléter le mobilier déjà trouvé.

Louis PISTAT.

A Château-Porcien

Les découvertes archéologiques à la briqueterie se continuent au fur et à mesure que les terrassiers opèrent leur travail, mais dans une proportion moins forte que précédemment, parce que nous nous éloignons de la voie romaine suivant une direction nord, allant aboutir sur un chemin de territoire appelé le « Chemin des Bois ».

Le 18 décembre, j'ai trouvé par cinquante centimètres de profondeur un polissoir en quartzite de la Vallée de la Meuse, sa longueur est de quinze centimètres et quatre sur les quatre faces. Celle du dessus avait servi à polir dans le sens longitudinal, tandis que celle de dessous avait servi dans un sens transversal; les deux autres faces sont brutes. Cette pierre me paraît la moitié de ce qu'elle a dû être comme longueur. A quelques coups de bêches de là, j'ai trouvé des os calcinés dans lesquels j'ai recueilli : 1° une pièce bien conservée : moyen bronze, tête tournée à gauche sur laquelle on lit : César Aug. Germanicus, sur l'autre côté une déesse assise. 2° un os de trois centimètres de longueur percé d'un trou et d'un autre transversal se rencontrant avec le précédent. A en juger par la patine qui la recouvre, cette pièce a eu un contact prolongé avec du bronze. Aussitôt j'ai trouvé un petit vase en terre blanche de sept centimètres de hauteur.

Le 21; plusieurs incinérations sans poteries entières, l'une contenait une fibule large avec rosace repoussée, assez mal conservée, une autre incinération contenait deux fibules bien conservées, l'une à ressort, l'autre à pivot.

Le 26; à un mètre dix centimètres de profondeur une incinération dans une grande poterne brisée, de cinquante centimètres de

hauteur avec col et anse, deux fibules en mauvais état qui n'ont pu être conservées; à côté un petit vase en terre rouge avec taches noires, vase au col très rétréci (pour passer un crayon) hauteur totale dix centimètres.

Le 29; à un mètre vingt centimètres de profondeur incinération sans poterie, à côté une partie de vase en terre rouge dont l'extérieur au lieu d'être lissé, présente quarante-deux empreintes de forme concave paraissant avoir été faites avec l'ongle du pouce opérant de bas en haut. Le même jour, on a trouvé un objet en fer comme une lame de couteau ou de faucille; un autre objet rappelant un instrument dont on se sert pour la tonte des moutons. Un autre vase de belle forme en terre blanche a été trouvé le même jour à 1 m. 20 de profondeur. La hauteur du vase est de douze centimètres; diamètre à l'ouverture neuf centimètres; au plus rétréci du col sept centimètres, au plus large de la panse quatorze centimètres, au fond cinq centimètres. Il contenait les os d'un jeune enfant à en juger par une dent retrouvée et une amulette percée d'un trou devant provenir d'une perle en ambre brûlée.

Le 6 janvier 1909. Une incinération a donné une fibule de moyenne dimension, une autre pièce, la même que la précédente, mieux conservée : au-dessus de la déesse se lit : Vesta.

Le 2; un grand vase en terre noire ayant une forme presque sphérique a été trouvé à un mètre vingt de profondeur. La hauteur est de 305 millimètres, le diamètre au plus large de la panse est de vingt-huit centimètres. C'est le plus grand vase entier trouvé jusqu'à ce jour; il est d'une conservation parfaite, il ne contenait que de la terre. L'endroit où il a été trouvé forme la limite des terrassements actuels, mais permet de croire que le cimetière prend la direction de l'Est, direction parallèle à la voie romaine, ce que l'on pourra juger l'hiver prochain.

Le 3 février. On a trouvé un grain de bronze, un morceau plat de même métal, profondeur un mètre dix centimètres. Un fer à cheval déjà très ancien à en juger par la grosseur des cinq clous qui le garnissent encore.

Le 5. Une pièce de Henri IV, 1610 a été trouvée à la surface du sol.

Le 8. A un mètre vingt de profondeur, on a trouvé un grattoir en silex taillé, une tête de hache en silex poli. Un stylet strié en bronze de onze centimètres de longueur avec pointe d'un côté et spatule de l'autre. Une épingle à tête ronde également en bronze de huit centimètres de longueur, une petite coquille marine. A quelques mètres, un morceau de terre noire, dans lequel il y avait des débris de poterie de toute sorte, des os, entre autres une tête de bœuf; un pavage en silex de un mètre cinquante de longueur sur soixante centimètres de largeur séparait ce tas de débris d'une place ayant servi de foyer, facilement reconnaissable à la teinte rouge de la terre cuite qui en formait le fond.

A. LARMIGNY.

A Juniville

En 1902, nous avons entrepris des fouilles au Mont-de-Croupsault, sur le territoire de Juniville (Ardennes).

En voici les résultats :

1^{re} fosse : Un fer de lance et un vase en terre noire haut de 24 centimètres ayant autour du col deux filets peints en rouge.

2^e fosse : Deux bracelets en bronze et sept vases, deux seulement étaient intacts.

3^e fosse : Deux bracelets en bronze fermés, celui du bras droit possède de très jolies sculptures, un collier composé de quatre anneaux plats en potin avec pince en bronze ayant servi à fixer les vêtements. Une autre pince en bronze complètement ronde qui était fixée au centre du collier ayant de chaque côté un anneau en ambre.

Deux boucles d'oreilles en or, faites d'une feuille recourbée mesurant 12 centimètres de long et pesant 7 grammes. Cette fosse contenait assurément la sépulture de la femme d'un grand chef; elle reposait sur un char dont j'ai recueilli les ferrements suivants :

Deux cercles ayant 98 centimètres de haut; trois de large et 6 millimètres d'épaisseur, 4 frettes, 6 fuseaux avec dépression au centre, 2 anneaux ayant servi à fixer les brancards après le char 4 boulons accouplés deux à deux, les deux premiers devaient être fixés au char et les deux autres au palonnier, total 16 pièces. A l'extrémité de la fosse, c'est-à-dire au pied et à gauche 11 vases brisés, à droite un chemin en pente avait été fait pour faciliter la descente du char.

Cette fosse mesure 2 mètres 50 de long 1 m. 75 de large et 1 m. 20 de profondeur. Une encoche cylindrique de chaque côté de la fosse pour fixer les roues, avait été pratiquée afin que le dessous du char repose sur le fond de la fosse.

Toutes les sépultures trouvées en cet endroit sont orientées du levant au couchant la tête regardant le soleil levant et sont recouvertes de terre noire.

Une autre fosse à char a été découverte depuis, tous les ferrements avaient disparu ainsi que les armes. Quelques ornements en bronze et en ambre oubliés ont été retrouvés. Cette fosse à char était à deux chevaux et contenait deux sépultures.

Une autre fosse avait été découverte dix ans plus tôt par le propriétaire du champ et il a trouvé, une épée en fer avec poignée en os, une fibule en bronze en forme de serpent, un torque en bronze et une bague en cornaline et les débris d'un vase jaune peint de plusieurs couleurs.

Il reste en cet endroit plusieurs fosses intactes que le propriétaire se réserve.

FOURCART.

Trouvaille de Monnaies romaines à Sacy (Marne)

Je lisais tout récemment dans la *Revue de Champagne et de Brie* que, entre toutes les nations de l'Europe, la France a ceci de particulier : c'est qu'il ne s'y trouve peut-être pas un village, si modeste soit-il, qui n'ait ses singularités historiques.

Aussi ce n'est pas seulement dans les chartes qu'il faut chercher l'histoire d'une localité : la terre en sait souvent plus que nos archives, puisque tous les jours elle nous révèle les secrets qu'elle possède.

Depuis quelques années les trouvailles en matière de numismatique se sont succédées dans notre région : il y a une quinzaine d'années trouvaille de Tours-sur-Marne qui a été si bien décrite par nos collègues Bellevoye et Gaston Chance; celle de Chaumuzy en 1890, celle de Chamery en 1896, celle de Marfaux en 1907, celle de Festigny en 1908, celle de la Ville-sous-Orbais également en 1908; enfin en 1909 celle de Sacy dont je vais vous entretenir quelques instants.

Le 6 février dernier j'étais occupé à déraciner une énorme touffe de lilas quand à soixante centimètres environ de profondeur je remarquai un vase que je venais de casser avec l'outil que j'avais en main. Tout d'abord je n'y pris aucune attention, car les morceaux de ce vase qui me semblent être du grès n'indiquaient rien d'antique. Ce fut ma fillette qui la première trouva un petit bronze de Constantin.

Je vidai le vase et qu'elle ne fut pas ma surprise d'y trouver 179 petits bronzes romains et quinaires et sept pièces d'argent ou plutôt de bronze argenté aux effigies de Posthume.

Quoique ma trouvaille ne soit pas importante, j'ai cru cependant devoir vous la signaler et vous donner quelques détails.

Les quinaires sont de Tetricus et les bronzes portent les noms des empereurs suivants : Sévère, une seule pièce, Maximus, Gallienus, Victorinus, Tetricus, Claudius, Diocletianus, Constantius, Theodora, femme de ce dernier, une seule pièce, Maximianus, Licinius, Constans, Valentinus, Valentinus.

Les revers sont différents, en voici les principaux :

Quelques-unes de ces pièces portent à l'exergue la marque de la monnaie de Trèves et de la monnaie de Lyon et d'autres le différent monétaire 515 attribué à la monnaie de Siscia, actuellement Sisseg, ville de Croatie.

Quoique portant ces marques d'atelier, je serais presque tenté de croire que quelques-unes de ces monnaies ont été frappées à l'atelier de Bibé. En effet en ces temps de désordres, la monnaie des Empereurs dut suivre leurs camps et être constamment à portée de leur résidence, car c'est en 341 après J.-C. qu'on doit placer la ruine complète de Bibé par les Francs qui dès lors faisaient des incursions dans la Gaule Belgique.

Les quelques monnaies d'argent de Posthume qui font partie de ma trouvaille sont, il n'en faut pas douter de métal de mauvais aloi.

Ainsi si les empereurs romains punissaient l'altération de la monnaie comme un sacrilège, c'était pour certains à l'effet de s'assurer le monopole de cette source honteuse de bénéfices.

Pour terminer j'ajouterai que ces monnaies ont été enfouies à une époque bien postérieure à l'occupation romaine à en juger par la nature du vase relativement moderne qui les contenait. Pourquoi cette anomalie? Je laisse à d'autres plus compétents que moi le soin d'élucider cette question.

Lucien GUILLEMART.

Trouvaille de Monnaies anciennes faite à Berrieux (Aisne), en Février 1909

Il y a environ un mois, une certaine quantité de monnaies anciennes fut trouvée au pied d'un arbre, par le cantonnier, à Berrieux, petit village du département de l'Aisne situé à proximité de la grande route de Reims à Laon.

Informé par téléphone de cette découverte; je me transportai dès le lendemain à Berrieux et après examen de ces monnaies je m'en rendis acquéreur.

Ces monnaies, renfermées dans un vase de grès très grossier et de forme particulière. (D'un côté la panse est demi-sphérique; l'autre côté est plat comme le fond d'un vase ordinaire. Les oreilles et le goulot se trouvent sur le côté; c'est-à-dire dans la partie la plus renflée du vase. Les oreilles, qui devaient servir à le suspendre sont cassées ainsi que le goulot; ce dernier fut élargi intentionnellement ce qui donne à ce vase l'aspect d'une tirelire) datent des 16^e et 17^e siècles; elles représentent une série fort importante d'une période qui fut si troublée par les guerres de religion; par la Fronde et aussi par les guerres étrangères.

La trouvaille comporte 8 pièces d'or; 88 pièces d'argent et 185 douzains dont voici les descriptions :

Monnaie d'or :

Trois écus d'or de : Charles VII, François I^{er} et Louis XIII. Un louis d'or, aux 8 L, de Louis XIII et quatre pièces de Philippe IV, roi d'Espagne (deux de ces dernières pèsent chacune 13 gr. 1/2). Henri II. — Deux testons (1556).

François II. — Un Teston du Dauphiné (1560) (à l'effigie de Henri II).

Charles IX. — Six testons (1575 à 1584).

» — Deux demi testons (1575).

Henri III. — Cinq demi francs (1577 à 1581) (dont un avec la date sous le buste).

» — Un teston avec fraise, godrons et épaulière à l'antique (1576).

- » — Deux demi testons (écu couronné accosté de deux H couronnées rare).
- » — Trois quarts d'écu (1583) (écu couronné accosté de II II).
- » — Deux huitièmes d'écu (1580) (écu couronné accosté de V III).

Charles X, roi de la ligue. — Deux quarts d'écu (1591).

Henri II, roi de Navarre (plus tard Henri IV). — 1 teston (1575).

Henri IV. — Six quarts d'écu (1597 à 1603).

» — Quatre huitièmes d'écu (1602-1607).

» — Deux demi francs (1590).

» — Un quart d'écu de France et de Béarn (1603).

Louis XIII. — Trois louis d'argent de 15 sols (1642-1643).

» — Un louis d'argent de 5 sols (1643).

» — Un quart d'écu de Navarre (1618).

» — Un quart d'écu de France, de Navarre et de Béarn (1610).

» — Quatre quarts d'écu (1642-1643).

» — Deux huitièmes d'écu (1643).

» — Trois demi francs (1616-1641).

Louis XIV. — Un demi écu blanc (1651).

» — Trois quarts d'écu blanc (1643-1644).

» — Deux douzièmes d'écu (1644).

» — Un quart d'écu (1644).

Besançon. — Un teston à l'effigie de Charles-Quint (1624).

Rois d'Espagne :

Ferdinand et Elisabeth. — 1 pièce.

Philippe II. — 3 pièces (1562-1563).

Philippe IV. — 1 pièce (1627).

» — (monnaie irrégulière et mal frappée probablement galions d'Amérique). 13 pièces (de 26 à 28 gr.).

» — 4 pièces (de 13 gr. à 13 gr. 1/2).

» — 1 pièce (de 7 gr.).

Sigismond II Auguste, roi de Pologne. — 2 pièces.

Douzains :

Sur 100 pièces environ que j'ai nettoyées j'ai relevé les noms suivants :

François I^{er}; Henri II; Charles IX (douzain du Dauphiné); Henri III; Charles X, roi de la ligue; Henri IV; Louis XIII; Henri, seigneur de Dombes et Mouthis; Avignon, douzains, avec revers différents, du pape Clément VIII; Clèves, douzain de Jean-Guillaume le Beau; Brabant, douzains d'Albert et Elisabeth; de Charles V et de Philippe II, rois d'Espagne, ducs de Brabant.

La plupart de ces douzains sont contremarqués d'une fleur de lys conformément à l'édit publié par Louis XIII, en 1640, et sont d'une assez mauvaise conservation.

Le plus récent millésime étant de 1651 (une seule de ces monnaies porte cette date) je crois pouvoir assurer que ce petit trésor fut enfoui dans cette année.

C'est en ces moments que les grands Condé et Turenne, si célèbres tous deux par leur science et leur habileté dans l'art de la guerre, se trouvaient aux prises. Est-ce aux troubles de la Fronde que nous devons attribuer ce dépôt? L'hypothèse n'est pas invraisemblable.

G. CHANGE.

PETITES NOUVELLES

Découverte archéologique. — Nous lisons dans le *Journal de Vienne et de l'Isère*, à la date du 27 Mars 1909 :

On nous signale une découverte archéologique due aux recherches d'un de nos compatriotes, M. Vassy, pharmacien, qui a mis à jour une petite nécropole gallo-romaine, dans la propriété Didier, à Saint-Romain-en-Gall.

Cette nécropole située à mi-coteau a donné jusqu'à présent une vingtaine de sépultures par incinération. Les os calcinés étaient contenus dans des vases grossiers en terre, un seul était dans une urne en plomb, très rudimentaire. Tous les vases sont à fond plat, tous sont en miettes et incomplets. Ils ne contenaient que des os calcinés, M. Vassy n'a rencontré au cours de ses fouilles, ni monnaies, ni objets métalliques.

Les vases avaient été enfouis très près les uns des autres, à 0^m50 et 0^m60 de profondeur, et reposaient sur le rocher. Les travaux de culture ont dû contribuer beaucoup à leur mutilation.

M. Vassy estime que cette nécropole indique une population rurale pauvre et que l'on peut dater ces incinérations du II^e au III^e siècle. *Journal de Vienne et de l'Isère*, 27 mars 1909.

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

L'attention du grand public a été vivement captivée ces temps derniers par la découverte dans une grotte de la Corrèze d'un squelette humain qui date des premiers âges de l'humanité.

Comment, en effet, ne point s'intéresser à une trouvaille qui remonte, suivant les anthropologistes timorés à cent mille ans et d'après les savants allemands à 250 mille?

Cette révélation déjà si passionnante a acquis une importance bien autrement captivante pour ceux qui purent se délecter des dessins suggestifs présentés par l'*Illustration*.

En conséquence de cet éveil des esprits sur une question qui soulève un peu de cette brume mystérieuse qui nous cache la genèse des temps ancestraux, n'est-il pas naturel de signaler à nos lecteurs et lectrices un livre qui leur donnerait en l'espèce toutes les satisfactions désirables?

N'ayant rien de commun avec les publications cosmopolites qui se présentent avec une brillante couverture sous laquelle n'est exalté que le génie allemand, le livre que nous venons signaler est essentiellement français, nous ajouterons même tout particulièrement marnais. Il a pour titre . *L'Archéologie et l'Anthropologie marnaises*.

Ce livre, qui s'intéresse à toutes les étapes de l'humanité, à travers le département de la Marne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque Carolingienne, a été signalé en mars dernier, sous la rubrique suivante, par M. Adrien de Mortillet, dans « l'Homme Préhistorique » :

« *L'Archéologie et l'Anthropologie marnaises* », sous la direction de M. Emile Schmit, avec le concours de M. Bosteaux Paris, de Cernay-les-Reims, de M. Jouron, d'Avize et de M. Pistat, de Bezannes, 5 volumes demi raisin avec 50 planches en couleurs et figures dans le texte. (L'ouvrage doit paraître en 5 années. Le prix de chaque volume sera de 20 francs pour les souscripteurs. Les exemplaires restants seront mis en vente à 150 francs.)

Les documents si nombreux et si remarquables que ce riche département a fournis aux habiles chercheurs qui ont exploré son sol, y seront successivement décrits, figurés et étudiés, allant des temps les plus reculés de la préhistoire jusqu'à l'époque carolingienne.

Le premier volume sera consacré à la *période de la pierre*, le second à la *période du bronze*, le troisième à la *période galatienne ou gauloise*, le quatrième à la *période romaine* et le cinquième à la *période mérovingienne*.

Quoi que la Champagne soit assez connue par les publications spéciales dont elle a été l'objet, ainsi que par les belles collections en provenant, que possèdent les grands musées, on trouvera pourtant dans chacun des volumes en préparation une quantité de matériaux intéressants, nouveaux et inédits. La deuxième partie contiendra notamment la reproduction d'une curieuse série de vases recueillis dans la demeure souterraine d'un potier de l'époque larnaudienne.

Il y a déjà plusieurs années que nos savants et zélés collègues rassemblent avec une inlassable ardeur les éléments de ce travail d'ensemble, depuis longtemps désirés par les préhistoriens et les archéologues. »

M. Schmit qui a présenté son projet de travail à la Société académique de Châlons, n'est pas tout à fait affirmatif au sujet de cette publication pourtant déjà en bonne voie de souscriptions.

Car cet ouvrage qui nécessitera des frais considérables ne pourra paraître qu'autant que le nombre des souscriptions le permettra.

En conséquence, nous engageons toutes les personnes qui connaissent la souplesse de plume de M. Schmit et qui seraient désireuses de faire entrer dans leur bibliothèque un livre de luxe et d'érudition s'intéressant à l'évolution de l'humanité depuis l'apparition des hommes jusqu'à l'époque Carolingienne, d'adresser leur demande d'inscription à M. Emile Schmit, Châlons-sur-Marne, 24, rue Saint-Jacques.

Des feuilles de souscriptions seront adressées à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le Gérant : H. GARDEZ.